

RE/MAX PRIVILÈGES - 5 rue Charles Stractman, 90000 BELFORT
Téléphones : 03 84 54 72 72 - Email : privileges@remax.fr
RCS de BELFORT : 911 637 510 - N° de TVA : FR64911637510
Carte professionnelle n° CPI 900120220000000004 -
Délivrée par la CCI du Territoire de BELFORT
RCP : AXA France IARD, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE CEDEX
Médiateur : MEDIMMOCONSO



Barème établi le 09 novembre 2022

VENTE

LOCAUX A USAGE D'HABITATION

PRIX DE VENTE TTC	HONORAIRES TTC MAXIMUM
Jusqu'à 50 000 €	Forfait de 5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 125 000 €	10 000 €
De 125 001 € à 150 000 €	11 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	12 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	13 000 €
De 250 001 € à 275 000 €	14 000 €
De 275 001 € à 300 000 €	15 000 €
Au delà de 300 000 €	5,5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Les prix affichés en annonce incluent les honoraires à la charge du vendeur, sauf mention contraire.

Les honoraires sont déterminés en fonction du prix de vente du bien, selon les tranches ci-dessus.



Barème établi le 1er septembre 2024

LOCATION

LOCAUX A USAGE D'HABITATION NUS ET MEUBLÉS

A LA CHARGE DU BAILLEUR	SURFACE HABITABLE	HONORAIRES TTC <small>TVA au taux en vigueur de 20 % incluse</small>
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	De 0 à 50 m ²	7€ / m ²
	De 51 à 100 m ²	6€ / m ²
	A partir de 101 m ²	5€ / m ²
Etablissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie	3€ / m ²	
Frais d'entremise et de négociation	OFFERTS	

A LA CHARGE DU LOCATAIRE	SURFACE HABITABLE	HONORAIRES TTC <small>TVA au taux en vigueur de 20 % incluse</small>
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	De 0 à 50 m ²	7€ / m ²
	De 51 à 100 m ²	6€ / m ²
	A partir de 101 m ²	5€ / m ²
Etablissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie	3€ / m ²	

Les honoraires de location d'habitation nus et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989, sont partagés entre le locataire et le bailleur. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafonds fixés par le décret n°2014-690 du 1er août 2014.

RE/MAX PRIVILÈGES - 5 rue Charles Stractman, 90000 BELFORT

Téléphones : 03 84 54 72 72 - Email : privileges@remax.fr

RCS de BELFORT : 911 637 510 - N° de TVA : FR64911637510

Carte professionnelle n° CPI 900120220000000004 -

Délivrée par la CCI du Territoire de BELFORT

RCP : AXA France IARD, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE CEDEX

Méiateur : MEDIMMOCONSO



Barème établi le 1er janvier 2025

VENTE

MURS COMMERCIAUX

PRIX DE VENTE HT	HONORAIRES HT
Jusqu'à 50 000 €	Forfait de 5 000 €
De 50 000 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 500 000 €	7 %
De 500 001 € à 1 000 000 €	6,5 %
Au delà de 1 000 000 €	6 %

EXPERTISE / AVIS DE VALEUR FONDS DE COMMERCE

NOMBRE DE SALARIÉS	HONORAIRES HT
Entre 1 et 10 salariés	500 €
Entre 10 et 20 salariés	1 000 €
Au delà de 20 salariés	1 500 €

FONDS DE COMMERCE, CESSIION DE PARTS SOCIALES ET CESSIION DE DROIT AU BAIL

PRIX DE VENTE HT	HONORAIRES HT
De 0 à 75 000 €	7 500 €
De 75 001 € à 500 000 €	10 %
De 500 001 € à 750 000 €	8 %
Au delà de 750 000 €	6 %

RE/MAX PRIVILÈGES - 5 rue Charles Stractman, 90000 BELFORT
Téléphones : 03 84 54 72 72 - Email : privileges@remax.fr
RCS de BELFORT : 911 637 510 - N° de TVA : FR64911637510
Carte professionnelle n° CPI 900120220000000004 -
Délivrée par la CCI du Territoire de BELFORT
RCP : AXA France IARD, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE CEDEX
Médiateur : MEDIMMOCONSO



Barème établi le 1er janvier 2025

LOCATION

MURS COMMERCIAUX

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU PRENEUR
15 % HT du loyer annuel HT	15 % HT du loyer annuel HT

DROIT AU BAIL ET PAS DE PORTE

NOMBRE DE SALARIÉS	HONORAIRES HT
Entre 1 et 10 salariés	500 €
Entre 10 et 20 salariés	1 000 €
Au delà de 20 salariés	1 500 €

FONDS DE COMMERCE, CESSIION DE PARTS SOCIALES ET CESSIION DE DROIT AU BAIL

PRIX DE VENTE HT	HONORAIRES HT
De 0 à 75 000 €	7 500 €
De 75 001 € à 500 000 €	10 %
De 500 001 € à 750 000 €	8 %
Au delà de 750 000 €	6 %